

Saisie des archives informatiques du groupe salafiste mauritanien pour la prédication et le combat

La Police Nationale fait le point aux parlementaires et aux partis politiques

La police nationale a fait le point vendredi aux parlementaires mauritaniens, sénateurs et députés ainsi qu'aux représentants des partis politiques sur les archives informatiques particulièrement dangereuses qui ont été trouvées récemment en possession du Groupe salafiste mauritanien pour la prédication et le combat. Les explications, doublées

détails sur support audio visuel exhortant à la violence, à l'assassinat et au terrorisme dans ses aspects les plus abjects.

Le premier point de ces explications se rapportait aux références jurisprudentielles et idéologiques du Groupe salafiste. C'est ainsi que cette jurisprudence y était enseignée avec un accent particulier accordée aux

tions ont porté sur l'aspect de ces archives se rapportant aux personnalités nationales et étrangères. Les données relatives à ce point comportaient les noms, photos, adresses et lieux de résidence ainsi que les moyens de transport utilisés, des documents avec des cartes de certains lieux stratégiques ainsi que des cartes de pays voisins. A cela s'ajoutent des documents et données sur certaines wilayas, des statistiques sur les Forces Armées Nationales et la position de certaines ambassades dans notre pays en plus de photos, de cartes de ces positions avec les noms des chauffeurs et les numéros d'immatriculation des véhicules et leur système d'ouverture.

Le troisième point est relatif à des documents officiels de l'Etat falsifiés et prêts à être utilisés: cartes grises, permis de conduire, passeports ainsi que des cachets officiels.

Ce point couvre également la formation des utilisateurs à imprimer des cachets et à falsifier tous les documents officiels, passeports notamment.

Le 4eme point a trait aux armes: ouvrages de référence sur leur montage, fabrication et utilisation. Ces ouvrages comprennent notamment un livre de 400 pages avec des cours pratiques soutenus par des schémas sur l'utilisation de ces armes et l'en-

traînement :

- au tir (pistolet et mitraillette)
- à la détermination de la cible
- au combat dans les zones habitées
- à l'attaque des prisons
- aux techniques du rapt et ses étapes
- à la négociation au cours du rapt
- à la guérilla
- à la topographie militaire et aux soins d'urgence.

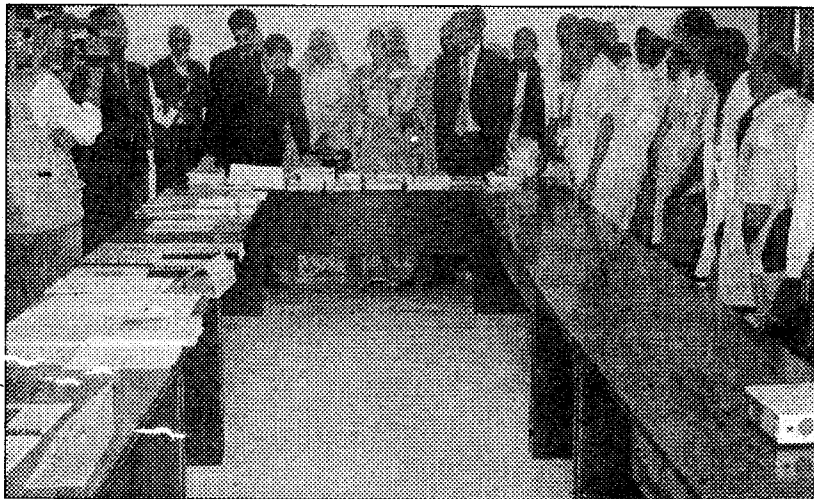
Le 5e point a trait aux explosifs. Un ouvrage de 400 pages très accessible traite de la question.

Le 6e point porte sur les différentes utilisations possibles du poison, sa préparation et les différentes méthodes d'empoisonnement collectif dans les marchés.

Le 7e point intéresse la collecte des renseignements sur le terrain, la résistance aux interrogatoires et l'entraînement aux méthodes d'enquêtes dans les prisons, etc.

Le 8e point touche à la communication et aborde notamment le téléphone sans fil, la fabrication des antennes, leur montage et utilisation, les systèmes modernes de communications, GPS en particulier, etc.

Ce point de presse de la police nationale s'est déroulé en présence des partis politiques suivants: RDU, PRDS, PMRC, APP, PTUN, AJD, RFD, SAWAB, FP, UPSD, UDN, RNUJ, PUD, UDP, PAD, UPC et PMDE.



d'un exposé audiovisuel, ont été présentées par M. Yahafdhou Ould Amar, porte-parole officiel de la Police et le Commissaire, Mohamed Ould Brahim Ould Seyid, directeur régional de la Sûreté de Nouakchott. Ces explications ont été centrées sur le contenu des livres, documents et imprimés dangereux ainsi que le CD qui les contenait. Le tout avec des

règles du jihad par exemple l'ouvrage intitulé "kitab al oumdah fi iidadi al ouddah".

Parmi les références les plus dangereuses, une dizaine d'ouvrages appelant à la résistance, traitant du jihad, justifiant l'assassinat et les opérations kamikazes du point de vue de la Chariaa.

Dans le second point, les explica-